REGARDBTP
EPARGNE SALARIALE

Numéro d'adhérent à compléter impérativement
(référence indiquée sur nos courriers)

À RETOURNER COMPLÉTÉ, DATÉ & SIGNÉ À : PRO BTP - REGARDBTP - SERVICE ÉPARGNE SALARIALE - 93901 BOBIGNY CEDEX 09

ARRÊT / MODIFICATION
VERSEMENTS PROGRAMMÉS

› IDENTIFICATION

Entreprise* .....

SIRET* |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nom* .....

Prénom* .....

** Les informations signalées par un astérisque sont obligatoires. A défaut, votre demande ne pourra être traitée.*

› JE DEMANDE LA MODIFICATION DE MES VERSEMENTS PROGRAMMÉS

- ☐ Je modifie la fréquence de mes prélèvements : j'indique la nouvelle fréquence dans le tableau ci-dessous
- ☐ Je modifie le montant de mes versements : j'indique le nouveau montant dans le tableau ci-dessous
- ☐ Je modifie mon support de placement (gestion libre uniquement) : j'indique le nouveau support dans le tableau ci-dessous
- ☐ J'opte pour la gestion pilotée[1] : je coche la case correspondante et indique ma date d'horizon de placement dans le tableau ci-dessous
- ☐ Je modifie mes coordonnées bancaires : je joins un RIB au format IBAN / BIC à mon nom et une copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité

Les nouvelles modalités d'alimentation de mon plan de versements applicables sont les suivantes :

Plan d'épargne concerné (remplir un bulletin par plan) :

☐ PEE, PEI ou PEG (plan à 5 ans)[2] ☐ PERCO, PERCOI ou PERCOG (plan à horizon retraite)[2] ☐ PER (plan à horizon retraite)[2]

Versements programmés[3] (joindre un RIB au format IBAN/BIC)	**Cocher un seul support de placement**							
	Gestion libre Gamme REGARD ÉPARGNE							**Gestion pilotée**[6] (PERCO / PER)
Prélèvements sur mon compte[4] : ☐ trimestriels (mars, juin, septembre et décembre) ☐ semestriels (juin et décembre) ☐ annuels _____ (à préciser : mars, juin, septembre ou décembre)	Monétaire	Obligataire	Prudent	Équilibre	Dynamique	Actions	Solidaire	Horizon de placement[7] (date de départ en retraite, par défaut 62 ans) : |_|_|_|_|_|_|_|_|
|_|_|_|_|_|_|_|_| , |_|_| €[5]	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

(1) La gestion pilotée n'est disponible que pour le PERCO et le PER. (2) Vérifiez que le support choisi existe dans le dispositif de votre entreprise. (3) Un montant minimum de 90 € est requis pour le prélèvement trimestriel et de 180 € pour le prélèvement semestriel et le prélèvement annuel. (4) Le prélèvement sur mon compte bancaire est obligatoire. les montants dus au titre de mes versements sur mon PEE / PERCO / PER seront prélevés sur le compte renseigné sur le mandat de prélèvement SEPA précédemment transmis. En cas de modification de mes coordonnées bancaires, je transmets à REGARDBTP, avec mon bulletin de versements programmés, le nouveau justificatif de domiciliation bancaire du compte à prélever (RIB au format IBAN/BIC). (5) Attention, le montant indiqué sera prélevé à chaque échéance selon la fréquence sélectionnée. Si vous avez choisi un prélèvement trimestriel ou semestriel il ne s'agit pas du montant total annuel. (6) Dans le cadre d'un PER, les sommes versées seront investies par défaut selon la grille d'allocation du profil "Équilibré Horizon Retraite" s'il s'agit d'un premier versement en gestion pilotée "Horizon Retraite", ou selon la grille d'allocation précédemment choisie (profil "Dynamique Horizon Retraite", "Prudent Horizon Retraite" ou "Équilibré Horizon Retraite") si la gestion pilotée est déjà active. L'épargnant a la possibilité d'opter par la suite pour une autre grille en fonction de son profil selon les modalités indiquées au verso du présent bulletin. (7)La date d'horizon renseignée s'appliquera à l'ensemble de vos plans d'épargne retraite en gestion pilotée (PERCO) et en gestion "Horizon Retraite" (PER) domiciliés chez REGARDBTP.

IMP PAR

› JE DEMANDE LA MODIFICATION DE L'OPTION FISCALE DE MES VERSEMENTS PROGRAMMÉS DANS LE PER

☐ Je souhaite que mes versements volontaires programmés soient déductibles de mon revenu imposable (il est de ma responsabilité de vérifier que mes versements entrent bien dans les conditions et limites fixées par la réglementation en vigueur, plus de détails au verso).

☐ Je renonce à la déductibilité de mes versements volontaires programmés de mon revenu imposable.

› JE DEMANDE L'ARRÊT DE MON PLAN DE VERSEMENTS PROGRAMMÉS

☐ Je souhaite mettre un terme à mon plan de versements programmés. J'ai noté que cette demande met fin à mon abonnement et entraîne l'arrêt de tout versement individuel par prélèvement de mon compte et de l'abondement correspondant.

Numéro d'adhérent* |_|_|_|